



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E174289

VALABLE JUSQU'AU 16/01/2025

ÉDITÉ LE 21/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2018

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 14/02/2019
10 000

Raison sociale : ATB CONFORT

64 CHE DE L'EXPLOITATION
76320 CAUDEBEC LES ELBEUF

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 838 044 881 00012

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MIC INSURANCE 180636002SJ

Assurance Responsabilité Civile :

MIC INSURANCE 180636002SJ

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 02 35 78 39 60

Portable :

Site Internet : www.atb-confort.fr

E-mail : atb-direction@atb-confort.fr

Responsabilité légale :

BASTIEN ANTOINE GÉRANT / BASTIEN ANTOINE GÉRANT ASSOCIÉ

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	15/12/2022
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	17/01/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	17/01/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.